



13^e session du groupe de travail de l'Examen périodique universel

INDE

(Genève, le 24 mai 2012)

Intervention du Luxembourg

Madame la Présidente,

Le Luxembourg souhaiterait d'abord saluer les progrès réalisés par l'Inde depuis le dernier EPU.

S'agissant des **droits des femmes**, ma délégation se félicite de la mise en place des dispositions législatives adoptées en la matière.

Le Luxembourg demeure néanmoins préoccupé par le taux très élevé de mortalité maternelle, notamment dans les zones rurales et parmi les femmes appartenant aux castes et tribus « répertoriés ».

Quelles actions les autorités indiennes entendent-elles encore entreprendre

Premièrement : en vue d'atteindre le cinquième objectif du Millénaire pour le développement ?

Deuxièmement : pour mettre fin aux discriminations, malheureusement très persistantes, à l'encontre des femmes ?

Le Luxembourg recommande de porter le budget alloué à la santé de 1% du PIB à 2 %.

Ma délégation voudrait aussi attirer l'attention sur la question du **droit à l'alimentation** de la population rurale de l'Inde forte de quelque 650 millions de paysans. Cette population est frappée par une extrême pauvreté, un nombre de suicides très élevé, ainsi qu'un taux de malnutrition particulièrement grave affectant surtout les enfants. Quelles sont les mesures envisagées par les autorités indiennes face à ces défis ?

Je vous remercie.